

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

**EFFECTIF LEGAL : 44**

-----  
Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 14.04.2023  
Convocation faite  
Le 05.04.2023

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 11 avril 2023**  
-----

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi onze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (à partir du point n°2023-04-065), MM Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2023-04-064), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Hervé FRANCOTTE) Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M<sup>mes</sup> Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Pol DEVRESSE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

**Délibération  
N°2023-04-081**

**Adhésion au réseau Vélo  
et territoires**

Vélo et Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Ce réseau soutient et accompagne le développement de cette filière dans ses missions d'observation, dans l'organisation d'événements autour de cette thématique, dans l'appui à la structuration d'itinéraires cyclables et via son engagement dans France Vélo Tourisme et ses partenariats stratégiques,

Considérant l'avis favorable de la Commission Tourisme du 08 février 2023, au vu, d'une part, des importants investissements que mène la Communauté dans le domaine du cyclotourisme, et, d'autre part, aux services dont la Communauté pourra bénéficier via ce réseau,

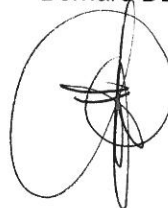
Considérant le montant de la cotisation annuelle devant être versée par la Communauté à 500 € + 0,005 centimes par habitant soit un total, pour 2023, de 634 € (26 654 hab., 2018),

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* **décide** d'adhérer au réseau Vélo et territoires,
- \* **décide** de verser le montant de l'adhésion de 634 €,
- \* **donne délégation** au Président pour rédiger et signer tout document nécessaire à la concrétisation de cette décision.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned below the printed name of the president.